

# Remorque porte-touret RD 350

Charge Utile 2520 kg



Code RD350

| Pour touret                    |         |
|--------------------------------|---------|
| Poids maxi                     | 2520 kg |
| Diamètre maxi                  | 3200 mm |
| Largeur maxi                   | 1760 mm |
| Caractéristiques               |         |
| PTAC (poids total autorisé en  | 3500 kg |
| PV (poids à vide sans options) | 980 kg  |
| Largeur utile                  | 1750 mm |
| Largeur hors tout              | 2500 mm |
| Longueur hors tout             | 5400 mm |

## Équipements de série

- Essieu traversant rond Ø 103 mm PAILLARD gamme TP à suspension incorporée avec frein 300 x 60
- Réglage en hauteur de l'attelage par timon manivelle KNOTT anneau 42 x 68
- Axe de déroulage aluminium avec bague tournante et bagues de calage automatique du touret sans goupille
- Roue jockey avant charge statique 1200 kg
- 2 béquilles de stabilisation à l'arrière
- Eclairage sur silentbloks et protection des câbles (sécurité et entretien)
- Roues 205/R 14C (1150 kg par roue, sécurité et longévité)
- Remorque fabriquée en France. Certifiée CE.
- Ailes métalliques AL-KO + renforts anti dérapant et bavettes (longévité des ailes et réduction coûts)

## Options

- Frein de bobine permet de gérer le déroulage sans emballement
- Branchement du balancier sur centrale permet gain de temps et efficacité accrue
- Support de roue de secours ou panneau de signalisation
- Centrale hydraulique thermique
- Skid aluminium pour entreposer les tourets démonter
- Cage aluminium 3 phases pour rembobiner les câbles
- Support axe de déroulage permet d'entreposer l'axe sur un support

## Rappel de la réglementation

### Véhicule tracteur

PTAC maxi de la remorque = PTRAC du véhicule moins PTAC du véhicule

### Permis

Le permis B ne suffit que si le PTAC (véhicule + remorque) est inférieur ou égal à 3500 kg.

### Immatriculation

Toute remorque dont le PTAC est supérieur à 500 kg doit avoir son propre certificat d'immatriculation, sa propre carte grise et sa propre plaque d'immatriculation.

### Assurance

L'assurance du véhicule tracteur est suffisante si le PTAC de la remorque est inférieur à 750 kg ; au-delà, une assurance remorque est obligatoire.